

FICHE DE SUIVI DU JEU FRICSOL

Nom de votre structure :

Nom du référent :

Adresse :

CP :

Tél :

Fonction :

Commune :

Mail :

Vous avez utilisé le jeu FRICSOL pour une animation, une formation...

Merci de compléter ce tableau avec les joueurs pour chaque événement afin que nous suivions la diffusion de ce jeu et son impact.

Evénement	1^{er}	2^e
Nom		
Date		
Lieu : commune, département		
Type : salon, formation, réunion...		
Joueurs		
Nombre		
Tranche d'âge*		
Type : élèves, créateurs, demandeurs d'emploi, représentants de structures...		
Certaines structures souhaitent-elles devenir relais de diffusion du jeu ?		
Finances solidaires		
Les joueurs connaissaient-ils les finances solidaires?		
Le jeu est-il un bon outil de sensibilisation sur les finances solidaires? Précisez		
Certains joueurs vont-ils rechercher plus d'information ou rencontrer des financeurs solidaires?		
La création		
Le jeu est-il un bon outil de sensibilisation à la création d'entreprise? Précisez		
Le jeu donne-t-il envie de créer ? Précisez		
Sur quelles thématiques ?		

Ce jeu donne-t-il envie de prendre des initiatives citoyennes ?		
Le jeu		
Donner quelques qualificatifs sur le jeu (sur tous ses aspects)		
Sur quelles thématiques (hors fonctionnement du jeu) ont porté les échanges entre les joueurs?		
Durée de la partie		
La règle du jeu est elle claire ?		
Le cahier pédagogique est-il suffisant pour assurer une animation ? précisez		
Autres remarques		

* < 15 ans ; de 15 à 18 ans ; de 19 à 30 ans, de 31 à 60 ans, + 60 ans

Fiche à retourner à : Anne Le Tellier
 Chargée de mission économie sociale et solidaire
 Conseil général d'Ille-et-Vilaine
 Hôtel du Département - 1 Avenue de la Préfecture
 CS 24218 - 35042 RENNES CEDEX
 Tél : 02 99 02 20 52
anne.le-tellier@cq35.fr

pour :

le 31 décembre 2009

le 31 mars 2010

le 31 mai 2010

puis, à chaque fin de trimestre.

Merci de respecter ces dates car nous souhaitons faire l'évaluation régulière de la diffusion du jeu.

Merci de votre implication dans la diffusion de ce jeu et dans la communication sur les finances solidaires.

Vous pouvez retrouver cette fiche sur le site du Conseil général d'Ille-et-Vilaine : <http://www.ille-et-vilaine.fr/soutenir-la-creation,91339.fr.html>